

Ils sont isolés, ces Bretons!

Autor(en): **J.-M.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 88

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le phare de l'Île Louët caractérise bien cette Bretagne sauvage tant aimée par les touristes, mais désertée parfois sur des bouts de terre isolés.

Ils sont isolés, ces Bretons !

La vie est rude sur les douze îles habitées de la Bretagne. La plupart d'entre elles se dépeuplent à un point parfois alarmant. Les touristes, eux, sont bien là.

La seule présence humaine sur certaines îles bretonnes se résume-t-elle, bientôt, aux touristes ? Sans vouloir peindre le diable sur la muraille, le réalisateur Serge Oliero décrit une situation parfois alarmante dans son film, *Îles de Bretagne*, qui sera présenté à Exploration du monde. Pour prendre un exemple, il cite « Sein qui a perdu 90 % de sa population en cinquante ans ». Et, faut-il le préciser, la moyenne d'âge des 130 derniers insulaires est pour le moins élevée.

Soyons honnête : il faut bien admettre que les déserteurs ont des circonstances atténuantes. Ainsi, en moyenne, la petite île de Sein se situe à un mètre et demi au-dessus du niveau de la mer. Autant dire que, en cas de tempête, « les vagues passent d'un côté de l'île à l'autre ». La situation n'est d'ailleurs pas nouvelle. Pour

inciter les insulaires à ne pas quitter le navire, Louis XVI déjà avait exempté la population d'impôts. C'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui, explique le maire dans son bureau où trône non pas un portrait de François Hollande, mais du général de Gaule. Un attachement au libérateur de la France qui plonge ses racines évidemment dans la Seconde Guerre mondiale. Sur 600 hommes vivant à Sein, 128 avaient alors répondu à l'« appel de Londres » et s'étaient engagés dans le conflit. Un engagement exceptionnel que le grand homme avait d'ailleurs tenu à saluer en venant personnellement à Sein, en 1946.

Reste que, impôts ou pas, les commerces ferment, les habitations se vident et il n'y a désormais plus que deux marins pêcheurs sur ce bout de terre. Sans doute les derniers.

Molène et Ouessant s'en sortent un peu mieux, même si là aussi...

LE COMBAT CONTRE LES ÉLÉMENTS

Bréhat, Batz... On devine que la planche de salut se situe dans le tourisme. Les estivants adorent l'authenticité de ces îles et leur caractère sauvage dû à cette guerre ancestrale contre les éléments qui ont causé tant de naufrages. Là encore, la situation n'est pas totalement nouvelle. Avec 400 habitants à l'année, Bréhat peut s'enorgueillir d'avoir reçu des hôtes aussi illustres que Prosper Mérimée ou Pasteur. Batz, elle, bénéficie d'un microclimat et joue à fond la carte bio, avec ses pommes de terre au goût incomparable. Enfin, Belle-Île sera éternelle grâce à la chanson de Voulzy.

J.-M.R.

CLUB

30 places à gagner pour les projections dans 13 salles vaudoises et valaisannes. Voir en **page 101**.